

Image not found or type unknown



Encaissement de chèque par établissement financier

Par **lilim30**, le **09/10/2009** à **14:47**

Bonjour, mon épouse avait un compte dans un service financier S2P Pass(carrefour), je n'avais pas de compte joint ni de compte personnel mais une procuration sur son compte. Mon épouse a déposé sur ce compte un chèque barré émis à mon nom personnel. La banque avait-elle le droit de lui créditer sur son compte le chèque dans ces conditions? A savoir une seule procuration. merci si quelqu'un de compétent pouvait me préciser si cette opération était conforme à la législation et à quelles lois cela fait-il référence. merci beaucoup.